



LE TAISSOTIN

LE BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE TAISSY

Le 20 mars 2020

www.taissy.fr

Numéro 1883

SOMMAIRE

1. Covid-19 : Règle claire
2. Covid-19 : Mairie et APC fermées
3. Covid-19 : Services déchets
4. Covid-19 : Caisse des Ecoles
5. Manifestations annulées
6. Don du Sang
7. Réunion d'installation du Conseil Municipal du 20 mars 2020
8. Petites annonces
9. Covid-19 : Aides aux entreprises
10. Pharmacie de garde
11. Centre Gutenberg : Message important des professionnels de santé
12. Compte rendu Conseil Municipal du 10 mars 2020
13. Résultats Elections Municipales du 15 mars 2020



1

Le service d'accueil de la Mairie est fermé

2

Des permanences téléphoniques sont assurées, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, uniquement pour les urgences.

L'Agence Postale Communale est fermée jusqu'à nouvel ordre.



La collecte des ordures ménagères et des recyclables (bacs gris et bacs jaunes) sont actuellement maintenues aux jours de collecte habituels.

Les déchetteries du Grand Reims sont fermées à compter du 17 mars, midi.

La collecte des bornes textiles sera fortement réduite voir supprimée. Nous invitons les habitants à suspendre les dons dans l'attente d'un rétablissement normal des services.

La distribution de compost prévue le samedi 4 avril prochain est annulée.

Le Grand Reims nous tiendra informés des évolutions de fonctionnement des services dans les prochains jours.

Pour tous renseignements
Accueil téléphonique ☎ 03.26.02.90.90
ou tri.info@grandreims.fr
www.grandreims.fr

Le Taissotin chez vous en 1 clic

Sans vous déplacer, vous pouvez consulter le dernier taissotin en ligne sur notre site internet : www.taissy.fr

Vous pouvez également le recevoir directement sur votre boîte mail en vous inscrivant à la newsletter (page d'accueil du site)

Suite à la circulaire du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales du 17 mars 2020, la réunion d'installation du conseil municipal du 20 mars 2020 se fera à huit clos

7

AIDES AUX ENTREPRISES – COVID-19

9

Des mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises sont proposées par **BpiFrance et la Région Grand-Est.**

Vous retrouverez les informations sur celles-ci sur :

<https://www.investinreims.com/articles/aides-aux-entreprises-covid-19-0>

10

CAISSE DES ECOLES Inscriptions vacances d'avril



4

A ce jour et jusqu'à nouvel ordre, les inscriptions pour le centre de loisirs des prochaines vacances sont annulées.

Toutes les manifestations prévues sont annulées jusqu'à nouvel ordre : loto du comité des fêtes du 28 mars, journée des familles du 4 avril...

5

L'action sur le dépistage du cancer colorectal au pôle santé prévue ce vendredi 20 mars est annulée.



Prochain rendez-vous pour le don du sang

6

Vendredi 20 mars 2020
de 16h à 19h30

Centre de Conférences et d'Animation
Salle n° 1

PETITES ANNONCES

8

VENDS maison avec jardin à St Léonard – secteur calme et agréable. Terrain 850 m² - 3 niveaux – 8 pièces – garage 2 voitures – terrasse et cuisine d'été.
Prix souhaité 480.000€
☎ 06.21.42.36.82.

**Epidémie Coronavirus : Message important des professionnels de santé**

Le Centre Gutenberg Santé adapte son fonctionnement et vous remercie de respecter les consignes suivantes :

- ❖ Prenez rendez-vous en appelant le 03.26.83.96.96 et précisez le motif de consultation. Ne venez pas sans rendez-vous.
- ❖ N'entrez dans les locaux qu'à l'heure précise du rendez-vous (si vous êtes en avance attendez dans votre véhicule ou à l'extérieur).
- ❖ Respectez scrupuleusement la nouvelle signalétique avant de vous installer en salle d'attente.
- ❖ N'hésitez pas à appeler le Centre Gutenberg Santé si vous avez des questions ou à utiliser la TÉLÉCONSULTATION :
 - sur le site « Consulib.com » avec le Dr Riouallon et Roua
 - sur le site « maquestionmedicale.fr » avec le Dr Théry-Merland.

En cas de renouvellement de traitements, le pharmacien peut vous délivrer un mois de traitement supplémentaire sans passer par votre médecin sur présentation d'une ordonnance minimale de 2 mois.

Les professionnels du Centre Gutenberg Santé, autres que médecins et infirmiers, ne consultent plus dans les locaux durant le confinement imposé par le gouvernement. Toutefois, certains professionnels proposent des téléconsultations.

Le Centre Gutenberg Santé vous rappelle les règles à respecter pendant la durée de l'épidémie :

- ❖ Respectez les mesures de confinement et limitez au maximum vos déplacements.
- ❖ Respectez entre chaque personne les distances de sécurité d'au moins 1 mètre.
- ❖ Avant de sortir et lorsque vous rentrez, lavez-vous tout de suite soigneusement les mains avec application au savon, répétez l'opération plusieurs fois par jour.
- ❖ Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir.
- ❖ Utilisez des mouchoirs à usage unique et jetez-les.
- ❖ Saluez sans vous serrer la main, évitez les embrassades.
- ❖ Ventilez régulièrement votre logement.

Retrouvez les infos du Centre Gutenberg Santé sur le site « sante-taissy.fr » et sur sa page Facebook « Centre Gutenberg Santé »

Conseil Municipal du 10 mars 2020

Le conseil municipal a :

- Approuvé le compte de gestion 2019
- Voté le compte administratif 2019 lequel peut se résumer ainsi

12

Budget Principal			
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Solde</i>
Fonctionnement	1 764 120,06	3 585 320,63	1 821 200,57
Investissement	591 356,82	515 044,29	-76 312,53
Restes à Réaliser	225 600,00	52 800,00	-172 800,00
Résultat cumulé 2019	2 581 076,88	4 153 164,92	1 572 088,04
Centre de Conférences et d'Animations			
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Solde</i>
Fonctionnement	77 672,37	98 197,04	20 524,67
Investissement	25 249,65	2 549,50	-22 700,15
Restes à réaliser	310,00	5 800,00	5 490,00
Résultat cumulé 2019	103 232,02	106 546,54	3 314,52

- Affecté le résultat 2019 de la commune et du Centre de Conférences et d'Animations,
- Voté le budget primitif 2020 de la commune arrêté, en recettes et en dépenses, en section de fonctionnement à 3 290 653 € et en section d'investissement à 726 155 € et du Centre de Conférences et d'Animations arrêté en section de fonctionnement à 86 065 € et en section d'investissement à 26 361 €
- Voté les taux de fiscalité pour le Foncier Bâti, 19,83%, et le Foncier Non Bâti, 10,14%, sans changement par rapport à 2019
- Autorisé la signature du bail de la gendarmerie pour la période 2019-2028
- Fixé les tarifs de location du dojo et de la salle des sports, des droits de place et de stationnement, des concessions et caveaux, des cases-columbarium, des caves-urnes, de location du Centre de Conférences et d'Animations, de la Salle de Conférences et de la Grande Salle Communale.

Au niveau du Grand Reims, il est précisé que, dans le cadre du renouvellement des conseillers communautaires, la présidente, les vice-présidents et les conseillers communautaires délégués gardent leurs délégations de signature jusqu'au 24 avril 2020 au plus tard.

Lors du bureau communautaire du 6 février 2020, ont été abordés, entre autres points, l'évolution des instances de gouvernance et la méthodologie d'élaboration et de suivi pour les travaux de voirie.

Le conseil communautaire s'est réuni le 13 février 2020.

RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES DU DIMANCHE 15 MARS 2020

13

	BUREAU 1		BUREAU 2		TOTAL	
INSCRITS	905		816		1721	
VOTANTS	473	52%	450	55%	923	54%
BULLETINS NULS	3	0,6%	4	0,8%	7	0,7%
BLANCS	9	1,9%	1	0,2%	10	1,1%
EXPRIMÉS	461		445		906	
BARRIER Patrice	292	63%	311	70%	603	67%
THOURAULT Sylvie	169	37%	134	30%	303	33%